

**RECOMMANDATIONS
FORMULÉES DANS LE CADRE
DES CONSULTATIONS
PRÉBUDGÉTAIRES**
2022-2023



PAR

**L'ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES
TRAVAILLEURS SOCIAUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Février 2022

Recommandations formulées dans le cadre des consultations prébudgétaires 2022-2023

L'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick (ATTSNB) représente plus de 2 150 membres à l'échelle de la province. L'Association est chargée de favoriser l'excellence dans l'exercice de la profession du travail social et d'assurer la protection du public.

Les travailleuses et travailleurs sociaux ont comme engagement de favoriser le mieux-être de l'ensemble de la population et de protéger les membres les plus vulnérables de notre société. Les travailleuses et travailleurs sociaux dispensent des services essentiels aux gens du Nouveau-Brunswick dans une vaste gamme de domaines tels que les soins de santé, la santé mentale et le traitement des dépendances, la protection des enfants et des adultes, les soins de longue durée, la sensibilisation, les organismes sans but lucratif, l'élaboration de politiques et autres. Les travailleuses et travailleurs sociaux travaillent chaque jour en première ligne auprès de certaines des personnes les plus vulnérables du Nouveau-Brunswick en déployant constamment des efforts en vue d'une société meilleure et plus équitable au sein de laquelle chaque personne peut réaliser son plein potentiel.

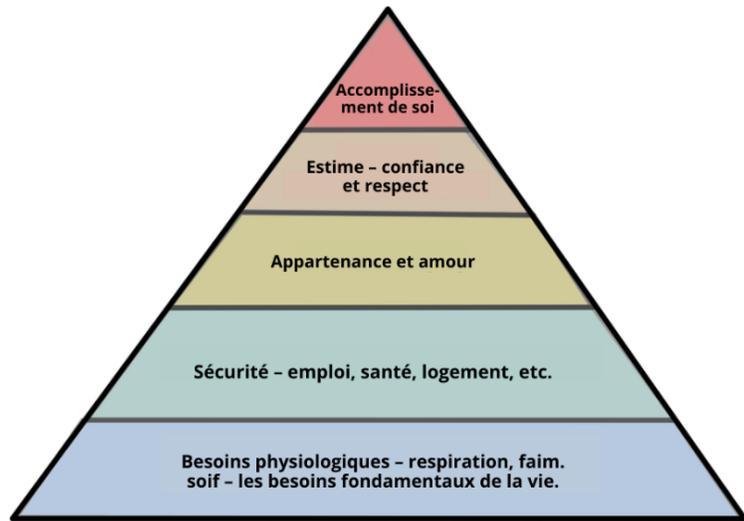
Il incombe au gouvernement provincial de cerner les priorités de la province et d'affecter des fonds aux domaines prioritaires dans son budget annuel. En tant que porte-parole de la profession du travail social au Nouveau-Brunswick, l'ATTSNB a préparé un document pour les consultations prébudgétaires 2022-2023 du gouvernement provincial qui met l'accent sur les priorités des travailleuses et travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick et les personnes à qui ils offrent un soutien.

Comment renforçons-nous la résilience dans nos systèmes de sorte que les gens du Nouveau-Brunswick continuent à bénéficier des services publics importants même pendant les périodes de perturbations importantes comme nous en avons connu depuis le début de la pandémie?

Afin de renforcer la résilience dans notre société, les gens de la province doivent avoir accès aux services essentiels lorsqu'ils en ont besoin. Le gouvernement doit se concentrer sur la réduction de la pauvreté et l'amélioration de l'accès aux logements sécuritaires et abordables et à d'autres systèmes qui permettent à la population de prospérer et de participer pleinement à la vie publique, y compris l'accès à la nourriture, aux transports, aux logements et aux garderies abordables. Puisque le Nouveau-Brunswick a accepté de mettre en oeuvre [le plan visant à mettre en place des services de garde d'enfants à 10 \\$ par jour](#), le gouvernement provincial doit veiller à ce que les garderies agréées de la province répondent à la demande de services, tout en assurant des services d'aide à l'emploi et des possibilités de formation aux parents qui veulent intégrer ou réintégrer la population active.

De plus en plus, des personnes du Nouveau-Brunswick doivent compter sur des banques alimentaires et d'autres soutiens communautaires pour combler leurs besoins de base en raison de faibles revenus et de l'augmentation des prix des denrées alimentaires et des logements. Compte tenu de la montée en flèche des prix immobiliers et des loyers, il est essentiel de combler ces besoins et de prévoir dans le budget provincial un financement approprié des initiatives en matière de logement de toute sorte et de la construction et de l'entretien de logements abordables dans toutes les régions de la province. Le Nouveau-Brunswick, l'une des provinces canadiennes qui ne disposent pas d'une loi de contrôle des loyers, a connu [l'augmentation la plus importante des loyers du pays](#) et, par conséquent, le gouvernement provincial doit adopter immédiatement une loi de contrôle des loyers et des politiques en vue de protéger les locataires de la province. Si de telles mesures ne sont pas prises de manière opportune, les taux de pauvreté, d'itinérance, de recours aux programmes d'aide sociale et d'effets négatifs sur la santé

continueront à augmenter dans la province. L'accès aux logements sécuritaires est essentiel ; il faut répondre aux besoins essentiels de la population pour pouvoir ensuite assurer la stabilité et permettre à tous et à toutes de réaliser leur plein potentiel, selon la pyramide de besoins de Maslow ([Maslow's Hierarchy of Needs](#)). Les besoins de base, tels que l'accès à un emploi stable, à une bonne alimentation, à un logement sécuritaire, à des services de santé de qualité et d'autres, constituent des déterminants de la santé, soit les facteurs non médicaux qui ont une incidence sur la santé et influent sur les inégalités en santé. Toute mesure de soutien accordée aux gens du Nouveau-Brunswick pour leur permettre d'obtenir et de garder un logement sécuritaire et abordable améliorerait les résultats en matière de santé de la population.



Les mesures visant la réforme de l'aide sociale qui ont été instaurées en septembre 2021 ont permis d'apporter des modifications positives au programme provincial d'aide sociale, notamment en augmentant la somme que les bénéficiaires de l'aide sociale peuvent toucher sans une réduction de leurs prestations et en faisant en sorte que certaines sommes (telles que les pensions alimentaires pour enfants) ne soient plus comprises dans le calcul des prestations, mais les taux de l'aide sociale n'ont pas augmenté. Les prestations d'aide sociale au Nouveau-Brunswick figurent parmi les plus faibles du pays et ne répondent pas aux besoins de base des récipiendaires, selon le [New Brunswick's 2021 Child Poverty Report Card](#). L'ATTSNB appuie le [Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick](#), qui exhorte le gouvernement provincial à comprendre dans le budget provincial une augmentation mensuelle de 100 \$ (soit 1 200 \$ par année) de la prestation d'aide sociale pour tous les récipiendaires. Le budget devrait prévoir un financement soutenu des programmes de réduction de la pauvreté afin de soutenir les initiatives communautaires et d'assurer la viabilité de celles-ci.

Il faut augmenter les investissements dans les services sociaux, car il s'agit de mesures de prévention qui peuvent, en fin de compte, réduire les coûts liés aux soins de santé. Dans une étude intitulée [Effect of provincial spending on social services and health care on health outcomes in Canada](#), les auteurs constatent que, même si le gouvernement transférait une petite portion du financement de la santé aux services sociaux, il pourrait améliorer les résultats en matière de santé de la population sans augmenter ses dépenses globales. Selon l'étude, le transfert des ressources de la santé aux services sociaux constitue une façon efficace d'améliorer les résultats en matière de santé. [Selon l'Organisation mondiale de la Santé](#), les déterminants sociaux de la santé peuvent avoir une incidence plus importante sur la santé que celle des soins de santé ou des modes de vie et de 30 % à 55 % des résultats pour la santé peuvent être attribuables à ces déterminants. L'ATTSNB exhorte le gouvernement à examiner les dépenses en santé et à envisager la possibilité de transférer une portion des dépenses aux mesures de prévention et aux services sociaux, si une telle mesure est faisable pendant la pandémie.

Le gouvernement doit augmenter le nombre de postes en travail social au sein des programmes de prestation de services sociaux, afin de donner aux gens accès à des professionnels de la santé qui ont suivi une formation ciblée sur les façons de surmonter les obstacles personnels et systémiques et d'assurer aux gens du Nouveau-Brunswick une gamme complète de services. L'ATTSNB recommande en outre que le ministère du Développement social simplifie le recrutement et commence à offrir des postes permanents à des personnes qui assument un poste, comme d'autres ministères. Une telle mesure permettrait d'assurer le recrutement d'un nombre suffisant de travailleuses et travailleurs sociaux et de les maintenir en poste au sein du ministère du Développement social afin que des services essentiels soient dispensés conformément au mandat du ministère.

Quels soutiens doivent être mis en place pour aider les entreprises à réduire les perturbations économiques que la pandémie continue de causer?

En raison des restrictions liées à la santé publique qu'il a fallu instaurer pour ralentir la propagation de la COVID-19, de nombreuses entreprises ont dû fermer leurs portes ou limiter le nombre de clients auxquels elles pouvaient offrir des services pendant certaines périodes depuis le début de la pandémie. Par conséquent, certaines entreprises, surtout de petites entreprises, ont perdu des revenus et ont connu des difficultés financières. Le budget provincial devrait tenir compte des difficultés du secteur privé et élargir la portée des programmes de soutien financier, tels que la [Subvention de rétablissement des petites entreprises du Nouveau-Brunswick](#) et [l'Aide d'urgence pour les travailleurs autonomes du Nouveau-Brunswick](#), pour soutenir les entreprises qui n'ont pas pu obtenir un financement, y compris les propriétaires autonomes de petites entreprises dont les revenus bruts s'élèvent à moins de 30 000 \$ par année. Les entreprises bénéficieraient aussi de la mise en oeuvre d'autres recommandations que nous formulons dans le présent document, car une population en bonne santé physique et mentale, qui profite de programmes et de services sociaux qui visent à appuyer la participation des gens à la population active, sert à stimuler l'économie et à soutenir les entreprises à l'échelle de la province.

Quelles mesures prendre pour établir un système de soins de santé et de soins aux personnes âgées qui est résilient, accessible, centré sur les patients et qui s'adapte aux perturbations causées par la pandémie?

En réponse à la pandémie de COVID-19, [le ministère de la Santé a fourni des comptes gratuits de Zoom for Healthcare](#) aux professionnels de la santé, y compris les travailleuses et travailleurs sociaux, pendant une période limitée, afin qu'ils puissent offrir des services de télésanté à la clientèle en toute sécurité. Compte tenu du stress global et de l'incertitude provoqués par la pandémie, l'accès aux services de santé mentale est plus important que jamais. L'ATTSNB exhorte le gouvernement à continuer d'offrir ce service aux professionnels de la santé, afin que les gens continuent d'avoir accès en toute sécurité aux services de télésanté fiables. Le service doit être assuré même après la pandémie de COVID-19, compte tenu du rôle important que joue la prestation des services de télésanté dans un accès amélioré aux services de counseling et d'autres services de santé. En outre, comme il est mentionné plus loin, il faut faire des investissements afin d'améliorer l'infrastructure Internet dans les régions rurales de la province afin que tous les gens du Nouveau-Brunswick aient accès aux soins virtuels.

Le gouvernement doit continuer de recruter et de maintenir en poste des professionnels de la santé pour répondre aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick en matière de soins de santé, car la santé mentale est un élément essentiel de la santé globale et du mieux-être. Les travailleuses et travailleurs sociaux travaillent aux premières lignes depuis le début de la pandémie afin de dispenser des services essentiels aux gens du Nouveau-Brunswick. Comme d'autres professionnels de la santé, ils connaissent des taux élevés d'extrême fatigue et d'épuisement professionnel. Il faut assurer aux travailleuses et travailleurs sociaux le soutien permettant d'améliorer leur bien-être afin qu'ils puissent mener une carrière dans la profession et continuer de fournir des services de qualité à leur clientèle. Il faut garder les professionnels dans la province afin de répondre aux besoins de la population. À l'heure actuelle, l'ATTSNB entreprend l'élaboration d'une stratégie visant le recrutement et le maintien en poste de travailleuses et travailleurs sociaux. Les détails du plan d'action seront cernés aux cours des travaux, et il est déjà évident que la mise en oeuvre d'une stratégie pour assurer le mieux-être des travailleuses et travailleurs sociaux constituera un élément important des efforts à déployer pour garder les travailleuses et travailleurs sociaux au Nouveau-Brunswick. L'ATTSNB exhorte le gouvernement à affecter des fonds à la mise en oeuvre en temps opportun d'une stratégie pour assurer le mieux-être des travailleuses et travailleurs sociaux et les garder dans la province afin de répondre au besoin des services professionnels aujourd'hui et pendant des années à venir.

Il est essentiel de recruter et de maintenir en poste des membres du personnel médical dans la province et il est également important d'assurer à l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick un accès égal aux services de santé et d'investir dans des programmes qui visent à éviter le recours futur aux interventions médicales. [L'Agence de la santé publique du Canada](#) souligne que la pandémie de COVID-19 a eu des effets extrêmement néfastes sur la santé mentale des gens et a donné lieu à une augmentation globale de la toxicomanie, et le stress global, le chômage, le sous-emploi, le manque de liens sociaux et le manque ou la réduction de l'accès aux services aggravent les troubles de santé mentale et les dépendances. Depuis le début de la pandémie, les taux de consommation de substances et de surdoses de drogues ont augmenté à l'échelle internationale. Il faut adopter une stratégie visant à atténuer les risques liés à la consommation de drogues. Les sites de consommation supervisés constituent un moyen efficace de réduire les préjudices liés à la consommation de drogues, car ils servent à réduire la propagation de maladies en offrant du matériel stérilisé et un endroit sécuritaire où consommer des drogues, en assurant la présence de personnel médical pour répondre aux urgences et aux surdoses de drogues et en offrant aux consommateurs l'accès à d'autres ressources communautaires. Selon [Santé Canada](#), « Les sites et services de consommation supervisée sauvent des vies et sont bénéfiques pour les collectivités. » Afin de répondre à l'épidémie opioïde en cours, le gouvernement devrait organiser des sites de consommation supervisée à l'échelle de la province afin de réduire les préjudices.

La santé mentale a des effets directs sur tous les aspects de la vie, y compris la façon dont les gens réagissent aux situations stressantes, tissent des liens sociaux et font des choix. Selon [l'Enquête canadienne sur les enfants et jeunes](#) de Statistique Canada, « Depuis la COVID-19, les personnes de 15 à 24 ans ont affiché les plus forts déclinés de la santé mentale ». Il est important que le gouvernement se rende compte de l'impact et qu'il veuille à ce que tous les gens, y compris les jeunes, aient accès en temps opportun aux services de santé mentale. Le gouvernement doit faire en sorte que les fonds provenant du gouvernement fédéral sont consacrés à la santé mentale, et l'ATTSNB exhorte le gouvernement provincial à prévoir le financement visant la création d'autres postes pour les travailleuses et travailleurs sociaux qui se spécialisent en santé mentale, à l'échelle de la province, afin de réduire les temps d'attente et de rendre les services de santé mentale accessibles à tous les gens du Nouveau-Brunswick.

Un nouveau service qui offre aux gens un accès rapide aux services de santé mentale a permis de réduire de 46 % la liste d'attente provinciale pour les services de santé mentale et de traitement des dépendances depuis sa mise en oeuvre en février 2022, [selon le gouvernement provincial](#). Le programme est maintenant offert aux personnes âgées de 16 ans et plus. Pour répondre aux besoins des jeunes en matière de santé mentale, le gouvernement doit faire des investissements pour étendre la portée du programme aux personnes qui n'ont pas accès à la thérapie à séance en raison des limites d'âge. Il faut apporter la modification afin d'enlever des obstacles qui se posent aux enfants et aux jeunes qui ont besoin de services de prévention en matière de santé mentale. Les travailleuses et travailleurs sociaux peuvent offrir des services à des personnes de tout âge qui peuvent donner leur consentement éclairé. Toute personne qui est en mesure de donner son consentement aux services peut avoir accès aux services de travail social, conformément aux [Normes concernant la capacité des mineurs de consentir aux services de travail social](#) et aux [Lignes directrices sur l'évaluation de la capacité des mineurs](#) que l'ATTSNB vient d'adopter.

Depuis le début de la pandémie, nous avons constaté le besoin de services communautaires améliorés et novateurs qui permettraient de réduire le nombre de personnes du Nouveau-Brunswick qui compte sur le système hospitalier pour les soins qu'elles pourraient autrement recevoir chez elles. Selon la stratégie intitulée [Se tenir ensemble : Une stratégie sur le vieillissement pour le Nouveau-Brunswick](#), le Nouveau-Brunswick a le taux de vieillissement de la population le plus élevé du pays et compte le plus grand nombre de personnes âgées, et le Nouveau-Brunswick doit répondre de manière proactive aux besoins des personnes âgées. Les travailleuses et travailleurs sociaux jouent un rôle important en aidant les personnes âgées du Nouveau-Brunswick à adopter des modes de vie sains afin qu'elles soient aussi autonomes que possible. Une approche axée sur les soins à domicile afin d'éviter ou de reporter le placement dans un établissement peut donner lieu à des économies à long terme tout en permettant aux personnes âgées ou aux personnes ayant un handicap de continuer de vivre au sein de la collectivité. Compte tenu de la pandémie continue de COVID-19 et de la nécessité de prendre des mesures de sécurité renforcées et de respecter l'éloignement physique, le besoin de services qui permettent aux gens de rester chez eux est plus important que jamais.

Le gouvernement doit adopter des stratégies de vieillissement chez soi et fournir un soutien financier aux proches aidants. Les proches aidants, qui sont souvent des membres de la famille ou des amis, offrent des services de soutien informels aux personnes âgées du Nouveau-Brunswick sans rémunération. Les proches aidants constituent un pilier caché du système de santé ; en reportant le placement dans un hôpital, un foyer de soins ou un foyer de soins spéciaux, ils réalisent des économies et augmentent la capacité des établissements, tout en permettant aux personnes âgées de rester plus longtemps au sein de leur collectivité. Selon le rapport intitulé [Aînés en transition : cheminements dans le continuum des soins](#), si l'on réduisait d'un mois seulement la durée du séjour de chaque nouveau client, près de 1 000 personnes supplémentaires pourraient être servies sans que la capacité du système ait à être augmentée. Il faut appuyer de manière convenable les proches aidants qui s'occupent de leurs proches chez eux, tant sur le plan de la formation que sur le plan financier. Les Premières Nations sont des chefs de file à cet égard, car elles accomplissent de telles tâches au sein de leur famille et de leur collectivité, grâce aux programmes tels que le Programme d'aide à la vie autonome qui offrent un soutien aux personnes qui soutiennent leurs proches.

Que devons-nous faire pour soutenir et renforcer les systèmes éducatifs de la province afin qu'ils favorisent un milieu d'apprentissage sain et adaptable?

Pendant les fermetures attribuables à la pandémie de COVID-19, les gens d'un peu partout dans le monde ont dû s'habituer à la nouvelle normalité et respecter l'éloignement physique afin de réduire la propagation du virus. Heureusement, grâce à la technologie, de nombreuses personnes ont pu continuer de travailler et d'étudier chez elles en profitant de services offerts en ligne. Toutefois, certains obstacles se posent toujours aux personnes qui veulent travailler et étudier chez elles. Le manque d'accès Internet haut débit dans de nombreuses régions rurales du Nouveau-Brunswick constitue un obstacle important pour les personnes qui essaient de travailler, d'étudier ou d'assister à des réunions en ligne. Selon le rapport du Conseil des académies canadiennes intitulé [En attente de connexion](#), l'écart dans la connectivité à large bande dans les collectivités rurales et éloignées maintient et perpétue les inégalités et touche de manière disproportionnée les groupes marginalisés tels que les collectivités autochtones. À une époque où une connexion haut débit est essentielle pour le fonctionnement personnel, professionnel et pédagogique, il faut assurer aux gens des régions rurales du Nouveau-Brunswick un accès Internet haut débit. L'accès Internet haut débit fiable améliorerait le développement communautaire des régions rurales en enlevant des obstacles technologiques qui peuvent empêcher certaines personnes de déménager dans des régions rurales. L'accès Internet haut débit dans les régions rurales et éloignées de la province est un élément important de la prestation de services et du développement communautaire. L'investissement du secteur privé est nécessaire pour assurer à l'ensemble de la population de la province un accès Internet haut débit, et le gouvernement devrait faire en sorte que des mesures incitatives adéquates soient en place afin d'inciter le secteur privé à faire les investissements nécessaires.

En plus du manque d'accès Internet haut débit dans certaines régions rurales de la province, l'accès à des outils technologiques fiables constitue un obstacle important à l'adoption d'un système d'apprentissage mixte. La pauvreté est un problème persistant et continu au Nouveau-Brunswick. Selon les données de 2019 présentées dans [New Brunswick's 2021 Child Poverty Report Card](#), plus de 21 % des enfants du Nouveau-Brunswick vivent dans la pauvreté et bon nombre d'entre eux vivent bien en dessous du seuil de la pauvreté. Il s'agit de plus de 30 000 enfants, dont un nombre disproportionné d'enfants autochtones, d'enfants d'immigrants et d'enfants de familles monoparentales. Étant donné que le rapport de 2021 s'appuie sur les données pré-pandémiques, il est probable que le nombre d'enfants du Nouveau-Brunswick qui vivent dans la pauvreté est maintenant beaucoup plus important. La pauvreté chez les enfants touche leur développement, leur rendement scolaire et tout le reste de leur vie. Pour que l'apprentissage mixte soit une réussite, il faut instaurer des programmes pour assurer aux personnes à faible revenu les outils technologiques dont elles ont besoin et la formation qu'il leur faut pour utiliser efficacement les technologies. Il faut aussi répondre à tous les besoins essentiels des gens du Nouveau-Brunswick : un revenu suffisant, une bonne alimentation, un logement sécuritaire et d'autres soutiens sociaux.

Un autre élément clé dont il faut tenir compte en mettant en oeuvre un système d'apprentissage mixte est le fait que, pour certains enfants du Nouveau-Brunswick, leur foyer n'est pas un endroit sécuritaire. Il faut que le travail social soit reconnu comme étant un service essentiel et que les postes vacants en travail social soient dotés immédiatement. Comme nous l'avons déjà mentionné, la simplification du recrutement et l'offre publique de postes en travail social sont essentielles pour atteindre l'objectif. Les travailleuses et travailleurs sociaux de la protection de l'enfance doivent disposer des outils dont ils ont besoin pour jouer leur rôle essentiel en protégeant les enfants les plus vulnérables du Nouveau-Brunswick. Les charges de travail doivent être raisonnables et permettre aux travailleuses et travailleurs



sociaux de consacrer du temps au travail auprès de la clientèle afin d'apporter des changements permanents.

Il est important que le gouvernement provincial élabore un budget qui répond aux besoins de la population du Nouveau-Brunswick. L'ATTSNB est reconnaissante de l'occasion qui lui est offerte de présenter ses recommandations et espère collaborer avec le gouvernement provincial en vue de donner suite à celles-ci. Pour permettre au Nouveau-Brunswick de relever les défis qui se posent à la province et de devenir plus forte, le gouvernement doit assurer à la population des soutiens nécessaires en investissant dans les infrastructures et une gamme complète de soutiens qui mèneront à un avenir meilleur pour des générations futures.